



PROVINCE DE QUÉBEC
AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT D'EMPRUNT 332-01-2024

Aux citoyens de la Ville de Brownsburg-Chatham,

Avis public est, par les présentes, donné que le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, à une séance extraordinaire tenue le 21^e jour du mois de mai 2024 au lieu ordinaire des sessions, a adopté le Règlement d'emprunt numéro 332-01-2024 modifiant le règlement d'emprunt numéro 332-2024 concernant les travaux de reconstruction d'un tronçon du chemin de la Carrière, afin d'en modifier l'objet et de diminuer la dépense et l'emprunt à un montant de 449 635 \$.

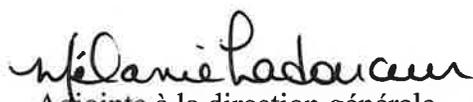
Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 20 juin 2024.

Ce règlement entrera donc en vigueur conformément à la loi.

Les citoyens intéressés peuvent en prendre connaissance au bureau de l'Hôtel de Ville, situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi entre 8 h et 12 h et de 13 h et 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 28^e jour du mois de juin 2024.

Mélanie Ladouceur,


Adjointe à la direction générale
et assistante-greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Entrée en vigueur – Règlement d'emprunt numéro : 332-01-2024

Je soussignée, Mélanie Ladouceur, adjointe à la direction générale et assistante-greffière certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 28 juin 2024, et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 28^e jour du mois de juin de l'an 2024.

Signé : 
Mélanie Ladouceur
Adjointe à la direction générale et assistante-greffière